



L'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur Collège de Combrée vous convie à son Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le samedi 18 mars 2017 à 10h dans la salle municipale de la Planche, rue de la Planche, à Combrée.

Ordre du jour

10h. Assemblée générale

- Rapport moral et financier. Approbation. Vote.
- Election des membres du Conseil d'Administration.
- Point sur la situation du collège.
- Débat

13h. Repas

- Un repas est proposé à l'auberge de l'Ombrée. Menu à 20,50€ avec apéritif, vin et café compris. Merci de réserver **avant le 10 mars** à l'aide du bulletin d'inscription.

15h30. Spectacle sur le site des Ardoisières de Bel Air de Combrée.

- **Intervention théâtrale** autour de l'avenir du collège à partir d'une maquette de ce dernier :
« Et pourtant, personne ne croyait à la tour Eiffel ! »
- **Concert** donné par l'Orchestre de Laval et de la Mayenne.

Ouvert à tous. Participation libre. Programme et renseignements ci-dessous.

A très bientôt !

Pour le conseil d'administration,

Geneviève Charbonneau-Bloomfield, Présidente

www.patrimoineduhautanjouvaloriser.fr
combree.college@gmail.com

BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e)

donne pouvoir à :

pour me représenter à l'**Assemblée Générale de l'ASMV Collège Combrée du 18 mars 2017** et à procéder aux votes en mes lieu et place.

Fait le

Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :

INSCRIPTION AU DÉJEUNER

18 mars 2017 à 13 h
Auberge de l'Ombree
2, rue de Bretagne
BEL AIR DE COMBRÉE

Nom :

Prénom :

Prix du repas : 20,50€

Nombre de couverts retenus :

Montant total :

NB : MERCI DE BIEN VOULOIR RÉSERVER AVANT LE 10 MARS

APPEL A COTISATION 2017

(Partie à envoyer)

Nom, prénom :

Adresse postale :

Email :

N° de téléphone :

Cotisation :

Individuelle : 10 €

Couple : 15 €

Bienfaiteur : à partir de 30 €
Indiquez montant :

Date

Signature :

✂

.....
(Partie à conserver)

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA MISE EN VALEUR DU COLLÈGE DE COMBRÉE

Cotisation 2017

Montant de la somme versée :

Date :

Signature :

La cotisation et l'inscription au déjeuner sont à régler par chèque bancaire à l'ordre de : ASMV Collège de Combrée et à envoyer, ainsi que le Bon pour Pouvoir à :

Annie de la Garoullaye
« Le Plessis » - 49520 Combrée – France

www.patrimoineduhautanjouavaloriser.fr
combree.college@gmail.com